**EXEMPLE DE CONVENTION DE PARTENARIAT STRUCTURE PETITE ENFANCE / BIBLIOTHEQUE**

*« La bibliothèque publique, clé du savoir à l’échelon local, est un instrument essentiel de l’éducation permanente, d’une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l’individu et des groupes sociaux » (*Manifeste de l’IFLA/UNESCO 1994).

La bibliothèque municipale de **[commune]** est un service public, ouvert à l’ensemble de la population de la commune et de ses environs.

Elle a pour mission de créer et de renforcer l'habitude de lire, de stimuler l'imagination et la créativité, de développer le goût des arts chez les enfants dès le plus jeune âge. Ces accueils favorisent la découverte de la langue écrite dès le plus jeune âge et améliorent la maîtrise de la langue, en facilitant l'apprentissage de la lecture.

En conséquence :

Entre :

La Commune de : **[commune]**

Représentée par M., Mme : **[nom du maire]** Maire, dûment habilité(e) à signer cette convention en vertu d’une délibération du Conseil municipal n° **[numéro de la délibération]**

Coordonnées : **[adresse, numéro de téléphone, mail]**

Ci-après dénommée : la commune

D’une part

Et la structure d'accueil petite enfance : **[nom de l'école]**

Représenté(e) par M., Mme : **[nom du directeur ou de la directrice]** : Directeur(trice),

Coordonnées : **[adresse, numéro de téléphone, mail]**

Ci-après dénommée : la structure d'accueil petite enfance

D’autre part

Il est convenu ce qui suit :

**1 - ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE**

La commune s’engage à :

* Ouvrir la bibliothèque selon des horaires spécifiques à l’accueil des jeunes enfants soit le **[jour]** : **[horaires]**
* Mettre à disposition des encadrants et des jeunes enfants, le personnel de la bibliothèque.
* Mettre à disposition le mobilier nécessaire et adapté aux jeunes enfants
* Sélectionner des ouvrages de qualité pour la petite enfance et favoriser la manipulation et le choix des ouvrages par les enfants et leurs encadrants.

**2 - ENGAGEMENTS DE LA STRUCTURE PETITE ENFANCE**

La structure s’engage à :

* Faciliter l’accès de la bibliothèque municipale au personnel de la structure petite enfance et aux jeunes enfants.
* Utiliser la bibliothèque et toutes ses ressources dans les créneaux horaires qui lui sont réservés.
* Veiller au respect des règles définies par le règlement intérieur de la bibliothèque.

**3 - MODALITES PRATIQUES**

* Le planning d'accueil des groupes est défini en début d’année scolaire par le personnel de la bibliothèque en concertation avec la (le) directrice(eur) de la structure.

Il devra impérativement être respecté.

La bibliothèque ou la structure devront obligatoirement être informées des éventuels reports ou annulation de rendez-vous.

* Le prêt de documents se fait sur la carte de la structure petite enfance, au nom de chaque groupe.

Il veillera au remboursement ou au remplacement des documents perdus ou abîmés par les enfants.

**OU**

* Le prêt de documents se fait au nom de l’enfant avec l’autorisation de son représentant légal. Celui-ci veillera au remplacement des documents perdus ou abîmés.
* En fin d'année scolaire, une réunion de bilan sera organisée entre la bibliothèque et la structure. Elle permettra de faire le point sur les actions passées, de les évaluer et de définir les actions à mener pour la prochaine année scolaire.

**4 – CONDITIONS D’ASSURANCE**

La collectivité s’engage à prendre les assurances nécessaires à la couverture des risques liés aux activités dans la bibliothèque.

La structure d'accueil des jeunes enfants s’engage à prendre les assurances nécessaires à la couverture des risques liés aux activités des enfants et de leurs encadrants lors de leurs déplacements à la bibliothèque.

**5 - VALIDITE DE LA CONVENTION**

La présente convention est valable un an à compter du **[date du début du** **partenariat]**. Elle sera renouvelée chaque année, par accord.

Elle pourra faire l’objet d’avenants.

Fait en deux exemplaires originaux

A : **[commune]**

Le : **[date du jour]**

Le Maire Le(la) directeur(trice)

**[Nom et prénom] [Nom et prénom]**